

DOSSIER DE CANDIDATURE

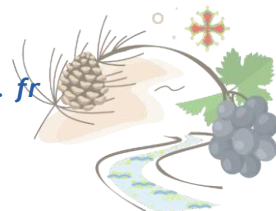
Conseil Municipal des Jeunes

Uniquement les enfants habitant la commune et âgés de 8 ans à 13 ans

- * Inscription à la liste électorale
- * Fiche de candidature
- * Photo récente du candidat
- * Motivations du candidat
- * Affiche du candidat
- * Autorisation parentale signée
- * Charte de l' élu municipal junior signée
- * Règlement intérieur signé

**DOSSIER à retourner à la mairie de Virelade
AU PLUS TARD le lundi 18 mai 2026**

Tout dossier incomplet ne pourra être retenu



LE CONSEIL MUNICIPAL DES JEUNES

A nouveau cette année, la municipalité de Virelade a le souhait et la volonté de proposer aux jeunes Vireladais et Vireladaises de s'inscrire dans un projet républicain qui est le Conseil Municipal des Jeunes (CMJ).

Créer un CMJ est un projet éducatif citoyen qui a pour ambition de former les jeunes élu.e.s à la notion d'engagement, à appréhender les droits et les devoirs du citoyen et à faire vivre les valeurs de la République.

Ce projet d'action citoyenne et pédagogique sera mené conjointement par Mme le Maire de Virelade et les élu.e.s de la commission enfance, jeunesse, sport et loisirs.

Le Conseil Municipal des Jeunes : Comment ça se passe ?

Le CMJ sera composé de 7 enfants âgés de 8 ans à 13 ans. Une fois élus, les enfants deviennent conseillers et conseillères du CMJ pour un mandat de 2 ans.

Sur le modèle du Conseil Municipal des Adultes, le CMJ se réunit en séance plénière sur convocation individuelle et nominative.

Les élections se passent selon le principe du suffrage universel après constitution d'une liste électorale junior d'une part et d'une liste de candidat et candidates aux élections d'autre part. En cas d'égalité de voix, c'est le candidat le plus âgé qui sera élu.

C'est quoi une liste électorale junior ?

La liste électorale junior est un registre sur lequel est inscrit, avec l'accord de ses parents, le nom des enfants et de la commune, âgés de 8 à 13 ans, qui souhaitent pouvoir élire les candidats au poste d'élu.e municipal.e junior.

Chaque enfant inscrit sur la liste électorale, reçoit une carte d'électeur municipal junior. Sans présentation de cette carte d'électeur, les enfants ne seront pas autorisés à voter pour les candidat.e.s de leur choix.

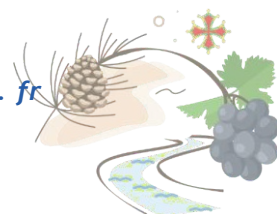
Les élections : mode d'emploi

Pour être électeur ou électrice (VOTER), il faut :

Habiter la commune de Virelade
Être âgé de 8 ans à 13 ans
Être inscrit sur la liste électorale junior
Posséder sa carte d'électeur junior

Pour être candidat.e au CMJ, il faut :

Être inscrit sur la liste électorale junior
Être âgé de 8 ans à 13 ans
Déposer son dossier de candidature complété
Réaliser une affiche de campagne



L'affiche de campagne

Pour sa campagne électorale, chaque candidat.e doit réaliser une affiche électorale. Cette affiche sera réalisée par les soins du ou de la candidat.e et devra avoir le format d'une feuille de papier A3.

Le candidat ou la candidate junior est libre de toute créativité car c'est son projet.

Il est cependant demandé que dans l'affiche, il y ait :

- une photo du candidat ou de la candidate, ou une photocopie couleur de sa photo ;
- une présentation de l'enfant avec son nom, son prénom, son âge et sa classe ;
- une slogan ou un titre ;
- un programme avec quelques idées telles que texte, collage ou dessin.

Les affiches seront exposées sur les panneaux électoraux à proximité de la Mairie 8 à 15 jours avant les élections.

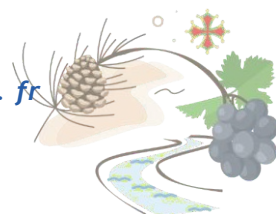
Les élections

Les élections se déroulent dans l'une des salles de la Mairie, un **samedi matin de 9 h à 12 h**.

Le bureau de vote est présidé et géré par le Maire et les élu.e.s de la commission enfance, jeunesse, sport et loisirs.

Chaque électeur ou électrice junior doit se rendre au bureau de vote muni de sa carte d'électeur junior. Le vote se fait à bulletin secret dans l'isoloir du Conseil Municipal de la Mairie.

Les bulletins de vote se trouvent au bureau de vote.



CONSEIL MUNICIPAL DES JEUNES FICHE DE CANDIDATURE

Je déclare être candidat(e) à l'élection du Conseil Municipal des Jeunes de la commune de Virelade pour le mandat 2026-2028.

PHOTO
COULEUR

Nom : _____

Prénom : _____

Age : _____ ans

Date de naissance : ____ / ____ / ____ à : _____

Adresse : _____

Code postale : 33720

Commune : VIRELADE

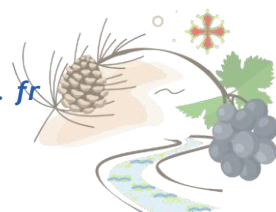
Classe : _____

Etablissement scolaire : _____

En soumettant ce formulaire, vous acceptez de nous transmettre vos données personnelles. La Mairie de Virelade s'engage à ne les utiliser que dans l'usage de l'inscription à la candidature du CMJ. Elles ne seront transmises à aucun tiers. Pour exercer vos droits sur les données transmises, merci d'écrire à mairie@virelade.fr

Fait à Virelade, le

Signature du candidat(e)



CONSEIL MUNICIPAL DES JEUNES LES MOTIVATIONS DU OU DE LA CANDIDAT(E)

Chers électeurs, chères électrices, si je me présente au CMJ c'est :

- * Pour représenter les jeunes de la commune de Virelade
- * Pour découvrir la fonction d'élue et apprendre comment fonctionne une mairie
- * Pour défendre et proposer des idées
- * Pour travailler des projets en groupe
- * Autre _____

Mes centres d'intérêt sont :

Sport : _____ Histoire : Musique : _____

Lecture : Cinéma : Multimédia :

Autres : _____

Si je suis élu(e) au CMJ, voici les idées, réalisations et projets que j'aimerais développer dans ma commune : _____

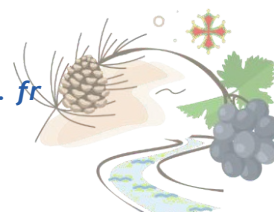
Mon slogan : _____

Fait à Virelade, le

Signatures (précédées de la mention lu et approuvé)

Candidat(e)

Représentant légal



CONSEIL MUNICIPAL DE JEUNES AUTORISATION PARENTALE

Votre enfant souhaite devenir membre du Conseil Municipal des Jeunes à Virelade. Afin de lui permettre de participer à ce dispositif, il est nécessaire de remplir cette autorisation parentale considérant que votre enfant est mineur.

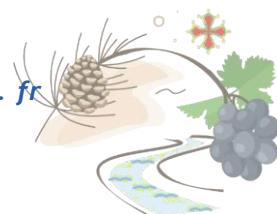
Je soussigné(e) Madame, Monsieur, _____
Demeurant _____ 33720 Virelade,
TEL : _____ Email : _____ @ _____

- * Atteste avoir pris connaissance du fonctionnement du CMJ et en accepte le règlement, la charte et l'organisation (réunions, cérémonies, déplacements possibles...);
- * Autorise mon enfant _____ à être candidat.e à l'élection du CMJ pour un mandat de 2 ans ;
- * Autorise mon enfant _____ à participer à toutes les actions et réunions liées au Conseil Municipal des Jeunes pendant toute la durée de son mandat ;
- * Accepte de recevoir par voie postale et / ou par courriel et/ou par SMS ou whatsapp les différentes informations relatives au CMJ (invitation, programmes, rendez-vous...);
- * Autorise les élu.e.s en charge du CMJ à transporter mon enfant en véhicule municipal pour tout déplacement dans le cadre de ses fonctions de conseiller ;
- * Autorise la commune de Virelade, en cas d'urgence, à prendre toute décision liée à la sécurité ou la santé de mon enfant ;
- * Atteste auprès de la commune de Virelade que mon enfant est bien couvert par une assurance couvrant les accidents corporels ;
- * Autorise la commune de Virelade, ainsi que ses ayants droits, tels que les médias et partenaires, à utiliser, gracieusement, les photographies de mon enfant seules ou accompagnées d'un texte, d'une illustration, sur tout support notamment internet et la presse, prises dans le cadre de ses fonctions d'élue municipal junior.

En soumettant ce formulaire, vous acceptez de nous transmettre vos données personnelles. La Mairie de Virelade s'engage à ne les utiliser que dans l'usage de l'inscription à la candidature du CMJ. Elles ne seront transmises à aucun tiers. Pour exercer vos droits sur les données transmises, merci d'écrire à mairie@virelade.fr

Fait à Virelade, le

Signatures (précédées de la mention lu et approuvé) :



CONSEIL MUNICIPAL DES JEUNES CHARTRE DE L'ÉLU.E MUNICIPAL.E JUNIOR

Cette chartre fixe les règles que le Conseiller ou la Conseillère Municipal.e Junior s'engage à respecter durant son mandat.

Si je suis élu(e) au conseil municipal des jeunes de la commune de Virelade, je m'engage à :

- * Représenter tous les jeunes de la commune, écouter leurs demandes et leurs préoccupations ;
- * Développer des relations conviviales entre toutes les générations de la commune ;
- * M'investir dans les projets initiés par le Conseil Municipal des Jeunes (CMJ) et à participer pleinement jusqu'à leurs réalisations ;
- * Assister au groupe de travail et aux séances plénières ;
- * Faire preuve de tolérance, respect et discrétion sur les projets menés dans le cadre de mes missions d'él.u.e du CMJ ;
- * Assister aux cérémonies commémoratives de la commune ;
- * Être attentif au groupe et défendre mes idées dans une attitude citoyenne et responsable ;
- * Respecter et suivre les décisions prises à la majorité des voix ;
- * Être respectueux et ne formuler aucune injure ou propos d'intimidation auprès des membres du CMJ ou envers tous mes camarades ;
- * Ne pas faire preuve d'autorité ou de violence de quelque forme que ce soit envers mes camarades.

Fait à Virelade, le

Signatures (précédées de la mention lu et approuvé)

Candidat(e)

Représentant légal

